



# Écoles maternelle et élémentaire de Nolay

## Maternelle :

0210744V@ac-dijon.fr

Tel : 03.80.21.71.42

## Elémentaire :

0211253y@ac-dijon.fr

Tel : 03.80.21.72.28

Rue Grange Champion

21340 NOLAY

## Conseil d'école N°1

Mardi 7 novembre 2017

Année Scolaire 2017-2018

Début du conseil : 18h00

### ❖ Émargement

### ❖ Présents :

Ecole maternelle : Mme Peultier, Mme Fauvé et Mme Duverger (enseignantes),

❖ Ecole élémentaire : Mme Vaine, Mme Lercier, Mme Deblangey, Mr Deschizeaux, Mme Gros, Mr Lamouche, Mr Jarrige

❖ Mairies : Nolay : Mr Flache, Mme Bouchet, Change : Mme Limoge Aubigny la Ronce : Mr Desfaits, Cormot- Vauchignon : Mme Rackley, Mme Deguin

❖ Parents d'élèves élus : en maternelle : Mme Schad, Mme Barberet

❖ En élémentaire : Mme Fagotet, Mme Voillot, Mme Cavaliere, Mme Leverdez

### ❖ Excusés :

❖ Mr Croset, IEN Beaune, Mme Bourgeois (représentante de parents en maternelle)

### ❖ Désignation des secrétaires adjoints de séance

Les secrétaires adjoints de séance pour le conseil d'école n°1 : Mme Schad (pour la maternelle) et Mme Fagotet (pour l'élémentaire).

### ❖ Résultats des élections de représentants de parents d'élèves

#### **En maternelle :**

- 84 votants sur 127 ce qui représente 66,14% (soit 6% de plus que l'an passé).

Les représentantes des parents d'élèves de la maternelle seront cette année : Mme Bourgeois Blandine, Mme Schad Magali et Mme Barberet Emilie.

#### **En élémentaire :**

Elections des représentants de parents d'élèves : taux de participation : 72,99%, bonne participation, par correspondance. Il est très important que les parents signalent bien tout changement ou situations délicates afin que chacun puisse avoir accès au vote.

- Les parents élus sont :

Titulaires :

FOURRIER MARYLINE

LEVERDEZ BERANGERE

CAVALIERE EMILIE

RAVENET PERRINE

FAGOTET EMILIE

Remplaçantes :

VOILLOT VALERIE

LAURENT AURELIE

*Le fait de faire les conseils d'école de la maternelle et de l'élémentaire en commun a été voté à l'unanimité.*

## ❖ Organisation pédagogique et rappel des effectifs

### **En maternelle :**

Une classe de 23 TPS-PS (2 TPS et 21 PS) avec Mme Peultier (Maîtresse Emilie).

Une classe de 25 MS avec Mme Fauvé (Maîtresse Laurence).

Une classe de 22 GS avec Mme Duverger (Maîtresse Laëtitia.)

70 élèves sont inscrits cette année à l'école maternelle.

Mme Denier (Maîtresse Roxane) complétera les temps partiels de Mme Fauvé le vendredi et de Mme Duverger le lundi. Elle prendra également la classe des TPS-PS trois mercredis sur quatre (décharge de direction pour Mme Peultier).

M Lamouche (Maître Julien) remplacera Mme Denier jusqu'à son retour de congé maternité.

### **En élémentaire :**

Organisation pédagogique et rappel des effectifs : 113 élèves.

Cp/ce1 A : 23, 15 CP et 8 ce1

Cp/ce1 B : 22, 11 CP et 11 ce1

Ce2 : 26

Cm1 : 18

Cm2 : 24

## ❖ Règlement intérieur des écoles

### **En maternelle :**

Quelques modifications ont été apportées au règlement intérieur de l'école dans les paragraphes suivants :

- « **Hygiène, tenue des élèves, usage des locaux et sécurité** » où il est précisé que trois exercices de sécurité sont obligatoires dans l'année (deux liés à l'évacuation incendie et un lié au PPMS).  
L'équipe enseignante tient à rappeler que la place d'un enfant malade n'est pas à l'école et demande aux parents de bien vouloir prendre leur responsabilité en gardant ou en faisant garder leur enfant avec des signes de maladie. Elle précise qu'un enfant malade subit plus qu'il ne profite de l'enseignement qui lui est offert et que cet enfant, par sa présence, contamine ses camarades, le personnel mais également les locaux.
- « **Cantine** » et « **Garderie** » où il est précisé que la personne responsable surveille les enfants dans la cour ou dans la salle de motricité de l'école maternelle jusqu'à 13h35 après le service de cantine mais également que l'inscription se fait au guichet unique (sous réserve de l'accord de la communauté d'agglomération beaunoise).
- « **Ramassage scolaire** » où il est précisé que les inscriptions se font auprès de la Communauté d'Agglomération de Beaune (service transports scolaires) mais que les parents doivent respecter les modalités mises en place par l'école pour la gestion des plannings de bus.  
Mme la directrice rappelle également qu'elle ne s'occupe pas des planning de bus pendant les vacances scolaires ni le matin de chaque rentrée, aussi, ces derniers doivent être déposés dans la boîte aux lettres de l'école en temps voulu, soit, le vendredi précédent les vacances à midi dernier délai.

*Les changements apportés au règlement ont été adoptés par l'ensemble du conseil d'école.*

### **En élémentaire :**

Règlement intérieur des écoles : des ajouts ont été effectués dans le règlement de l'école pour 2017/2018 (notamment un article concernant le harcèlement scolaire, élaboré avec les élèves de CM2 et mise en place d'une fiche comportement de l'élève pour l'année, si les enfants ne sont pas en tenue de sport (baskets impératif), ils ne feront pas sport et seront envoyés dans la classe d'un autre enseignant.). Lecture. Vote du Conseil : règlement accepté, il sera distribué aux élèves prochainement. Il devra être lu et signé par les parents et les enfants.

L'équipe rappelle que :

Tout enfant malade devrait être gardé à la maison d'abord pour son bien-être, puis pour éviter toute contamination des autres enfants. Même si parfois il est difficile pour les parents de trouver une solution de garde, il n'est pas adapté de mettre un enfant souffrant de fièvre, diarrhée ou vomissements à l'école.

## ❖ Sécurité (exercices et diagnostic)

### **En maternelle :**

- Un exercice incendie a été fait le mercredi 27 septembre : rassemblement de tous et appel fait en 2 min et 15 s.

- Un exercice attentat-intrusion a été fait le mercredi 11 octobre. Cet exercice a été abordé sous forme de jeu avec les enfants. Le but étant de rejoindre le plus rapidement possible le point de ralliement dans le plus grand silence.

Compte tenu qu'il s'agit d'enfant de maternelle et que cet exercice a dû être fait peu de temps après la rentrée, nous estimons que cela s'est plutôt bien déroulé.

Cependant, des améliorations sont à apporter, notamment l'installation d'un bloc porte pour la porte donnant sur l'extérieur dans la classe des MS. Egalement, une clé unique pour l'ensemble des serrures permettrait un gain de temps. De plus, les sifflets étant inaudibles d'une classe à l'autre, un système d'alarme sera à définir dans le futur. Enfin, nous notons qu'étant en rez de jardin, l'intérieur de l'école est facilement visible de l'extérieur.

Pour information, un diagnostic sécurité a été fait avec l'Adjudant Chef Thomas PONS (Brigade de BEAUNE) afin de mettre en avant les différentes améliorations à apporter pour rendre l'école encore plus sûre. Ce diagnostic sera envoyé aux mairies.

### **En élémentaire :**

Sécurité (exercices et diagnostic) : un exercice incendie effectué le 26 et 27 septembre : évacuation calme et rapide pour les deux bâtiments. Exercice attentat intrusion : en présence de Mr Bernard, Mme Firmin, la gendarmerie de Nolay, Mr Sauldubois : cet exercice s'est déroulé le 10 octobre, dans le calme. Les enfants avaient été prévenus le jour même. L'évacuation a été rapide mais des problèmes sont apparus liés au mode d'alerte (les sifflets sont trop faibles, une solution est à l'étude), mais aussi à l'intrusion possible par le portail entre les deux bâtiments (solution préconisée : avancer le portail pour ne laisser aucun passage possible) Monsieur Flache affirme que des projets d'aménagement de la voirie sont à l'étude pour gérer au mieux les conditions d'accès et de fuite en cas de problème.

Le 12 septembre, un diagnostic sûreté a été effectué avec l'adjudant-chef Thomas Pons, commandant la brigade de Beaune. Un document a été établi et transmis à la mairie. Il fait état des différentes observations liées à la sécurité par rapport à la situation géographique, aux bâtiments mais également au climat scolaire.

### ❖ **Projet d'école (année 2017/2018) → Année n°2 du projet d'école**

#### **En maternelle :**

***Priorité : élaboration du parcours citoyen dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République***

##### Objectifs :

- Travail sur le MOI qui a pour objectif de faire prendre conscience à l'enfant de sa singularité.
- Travail sur le MOI et LES AUTRES qui a pour objectif de faire prendre conscience que les autres sont différents mais que tous font partie d'un même groupe.

##### Actions envisagées :

- Réaliser son portrait à partir d'une technique ou d'un graphisme particulier en référence à une œuvre.
- Travail de description des autres (jeu de devinette en décrivant un camarade)
- Chansons traitant de la différence apprises en commun dans le but de les chanter tous ensemble (chorale) devant une "fresque" regroupant tous les portraits et ayant pour titre « Ensemble, nous réalisons de grandes choses ».

***Priorité : Augmenter le champ lexical pour améliorer la compréhension et le langage.***

##### Objectifs :

- Identifier les principales informations de l'histoire (personnages, actions, lieux...)

##### Actions envisagées :

- Rallye lecture autour d'albums (les albums choisis cette année seront sur le thème des émotions)

***Priorité : Logique et raisonnement***

##### Objectifs :

- Construire les premiers outils/savoirs et développer sa culture pour structurer sa pensée

##### Actions envisagées

- Décloisonnement le mercredi matin pour travailler notamment les domaines « Explorer le monde », « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » et « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques » en mélangeant les niveaux de classe.

### **En élémentaire :**

Projet d'école (année 2017/2018) : bilan de l'année 1 : nous avons effectué beaucoup des actions que nous avons prévues : que ce soit la prévention des conflits, la communication interclasses entre élèves, le travail pour la maîtrise du socle commun de compétences (pédagogie différenciée, APC, échanges de services entre maîtres, interventions de l'infirmière scolaire pour des actions de santé ciblées, le cycle relaxation). Au niveau de l'ouverture culturelle artistique, sportive et humaniste : un voyage en Bretagne a été effectué, des rencontres sportives diverses (foot/ athlétisme/ cross), nous avons participé à la biennale de sculpture. Pour plus de détails, se reporter aux comptes rendus des conseils de l'année précédente. Cette année, nous sommes en année 2 les actions sont poursuivies et reconduites : le voyage concernera les cp/ce1, les enfants auront une sortie à l'auditorium de Dijon, des rencontres EPS... Nous redemandons si les services techniques peuvent nous poser dans le préau le « Tableau pour tous » qui fait partie du premier axe de notre projet d'école.

### ❖ **Organisation des APC et suivis RASED**

### **En maternelle :**

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) se font de 16h à 17h en petits groupes et sous forme de jeux pour les enfants concernés.

Mme Peultier fera faire des APC aux élèves de CM2 cette année.

Des demandes RASED seront faites pour certains GS pour qu'ils aient un suivi en fin d'année voire avant.

L'équipe enseignante souhaiterait être informée par les familles lors d'une prise en charge extérieure (orthophonie, psychomotricien....)

...).

En maternelle comme en élémentaire, si les enseignants proposent des APC aux élèves, c'est pour leur venir en aide de manière plus individualisée et donc plus efficace.

### **En élémentaire :**

Organisation des APC et suivis RASED : cette année APC mardi et jeudi dans la classe de Mme Gros ,Mr Lamouche interviendra (puis Mme Denier qui est actuellement en congé maternité) , Mr Lamouche, Mme Peultier interviendront dans la classe des cm2. Nous insistons sur le fait qu'il est primordial qu'un enfant soit assidu aux APC, si les maîtres et maîtresses proposent ce dispositif, c'est pour le bien de l'élève et il est de la responsabilité des parents d'accepter ou non cette aide.

Mr Jarrige, maître E prend en charge les enfants présentant des difficultés du CP au CM2 : fait un travail spécifique adapté aux difficultés des élèves pris en charge.

### **❖ Point sur la coopérative des écoles et son utilisation**

#### **En maternelle**

- Les dons à la coopérative s'élèvent à 503 €.

Pour information, moins de la moitié des familles ont fait un don. Nous rappelons qu'il n'y a pas de montant et que ce n'est pas obligatoire mais que c'est grâce à l'argent sur la coopérative scolaire que nous pouvant envisager des sorties, spectacles, l'achat de jeux de société, d'albums, de CD ou de matériel pour les "bricolages" de Noël....

- La vente d'albums de Noël a permis de récolter 57 €.
- Une tombola de Noël sera organisée. Comme l'an passé, Mme Peultier fera un appel aux dons dans les commerces ou auprès des artisans de Nolay.

En revanche, comme annoncé l'an passé, il n'y aura pas de marché de Noël organisé par l'école.

Cependant, pour finir cette année civile scolaire de façon conviviale, nous organiserons une soirée jeux de société dans la salle de motricité de l'école de 16h15 à 19h. Les enfants accompagnés de leurs parents pourront venir avec un jeu de société à eux et jouer avec leurs camarades. Les enfants et les jeux seront sous la responsabilité des parents. Une buvette sera ouverte où les boissons et les parts de gâteaux (faits par les parents volontaires que nous remercions d'avance) seront à 0,50€. La date reste à définir.

- Une vente de beignets sera peut-être de nouveau organisée à l'occasion du carnaval de l'école.
- Un marché aux fleurs sera certainement reconduit au printemps prochain.

#### **En élémentaire :**

Point sur la coopérative des écoles et son utilisation : l'équipe remercie l'association des parents d'élèves, les mairies pour leurs dons et subventions. Au 31 octobre, le solde de la coopérative s'élève à 8 932.70€. Les dons des parents en ce début d'année sont de 940€, l'équipe remercie également les parents d'élèves (si certains ont oublié de faire le don à la coopérative, ils peuvent encore le faire). Nous rappelons que la coopérative sert à financer les projets de sorties, les goûters, les diverses activités qui sont menées dans les classes. Les comptes peuvent être consultés à la demande, il suffit de prendre rendez-vous avec Mr Deschizeaux qui s'occupe, bénévolement, de ce compte.

Nous rappelons que l'école n'est pas une entreprise d'événementiel et que l'équipe enseignante, qui organise ces différentes actions, le fait sur son temps personnel et dans le but de rapporter de l'argent sur la coopérative scolaire et donc pour vos enfants. Aussi, nous remercions les familles de bien vouloir émettre uniquement des critiques positives ou constructives.

Nous remercions d'ailleurs encore l'APE de Nolay et les mairies pour les subventions données aux écoles.

### **❖ Projets, sorties, spectacles, événements passés et en prévision**

#### **En maternelle**

- En octobre, toute l'école a participé à la semaine du goût sur le thème du pain :

Les élèves de TPS-PS ont travaillé sur l'album « Non, je n'ai jamais mangé ça ! » qui nous a permis de découvrir la transformation du blé en farine puis en pain, gâteau....Nous avons essayé de fabriquer de la farine avec des grains de blé et en avons planté dans notre jardin pédagogique. Pour travailler les fruits d'automne, nous avons fabriqué des petits pains aux raisins secs qu'ils ont

rapporté à la maison et un gros pain que nous avons mangé en tartines avec de la confiture de poire et de la crème de châtaigne que nous avons également goûté sans transformation avant.

Les élèves de MS ont confectionné plusieurs pains tout au long de la semaine après avoir également travaillé sur la transformation du blé en farine à partir de vidéos, albums. Les enfants ont ainsi goûté le pain nature mais également du pain amande-cranberries, aux pruneaux et aux pépites de chocolat. Les enfants ont adoré.

Les élèves de GS ont confectionné des pains à la figue (fruit d'automne étudié précédemment en classe avec M Lamouche) qu'ils ont rapportés à la maison. Ils ont également fabriqué des tartines représentant des visages exprimant des émotions à partir de tranche de pain et de fruits, bonbons....

- Le mercredi 18 octobre, les élèves ont pu assister à un spectacle de très grande qualité : « Dompteur d'émotions » proposé par la compagnie Jarnicoton. Un décor superbe et un excellent jeu d'acteur qui ont permis aux enfants de passer par différentes émotions qu'ils ont appris à contrôler. Ce spectacle a coûté 650 € au total (3 classes de maternelle et une classe d'élémentaire) et a été financé avec une partie de la subvention de l'APE de Nolay.

- A partir de novembre, tous les mercredis, nous reprendrons, comme l'an passé, les « décloisonnements » déjà fort apprécié des enfants.

- Le mercredi 20 décembre, les élèves assisteront au spectacle « Voyage au pays des animaux » (spectacle de clowns) proposé par la compagnie nolaytoise l'Etoile bleue. Ce spectacle coûtera 250 € et sera également financé avec une partie de la subvention donnée par l'APE de Nolay.

- Une rencontre sportive et culturelle (ateliers sportifs le matin et spectacle l'après-midi) est prévue courant mai 2018.

- Le spectacle de fin d'année (juin) se fera peut-être sous les halles cette année afin de palier le mauvais temps.

### **En élémentaire :**

Au niveau des activités : les cp/ce1 sont allés en maison de retraite dans le cadre de la semaine bleue : les maîtres soulignent l'importance de ce lien intergénérationnel, les enfants et les personnes âgées ont apprécié le temps de jeux partagés ; la classe de mme Deblangey travaille sur un projet escargots et a eu l'intervention du cpie Pays de Bourgogne le 6 octobre avec mme Bérengère Duret. Pour la semaine du goût, mme Deblangey fera intervenir mme Pittraye Kato pour une découverte du Japon ainsi que mme Ozieblowska pour la découverte de la Pologne. Les ce2 ont eu le mercredi 18 octobre un spectacle sur les émotions, ceci sera repris lors de l'intervention de l'infirmière scolaire, mme Chanussot, les cm1 et les cm2 ont eu le 9 octobre une intervention de bio Bourgogne par mme Prudent Séverine sur l'agriculture biologique : elle leur a expliqué son fonctionnement et ses enjeux, à l'issue de cette intervention, ils ont pu déguster un goûter « bio », composé de jus de fruits, pains, et compotes de différents fruits(article sur le blog de l'école).

**A venir :** les enfants de l'école iront le 15 décembre voir le spectacle « La véritable histoire de Casse-Noisette » à l'auditorium de Dijon et visiter le musée des beaux arts sur différents thèmes choisis par les maîtresses. Mme Chanussot, infirmière scolaire, interviendra dans toutes les classes au long de l'année : CP/CE1 A: dents, CP/CE1 B: sommeil, CE2: émotions et sentiments, CM1: alimentation sommeil et jeux vidéo, CM2: sommeil et jeux vidéo et éducation sexuelle. Mme Vaine a également fait la demande auprès de mr Nicolas, chef des sapeurs pompiers, pour une formation apprendre à porter secours en directions des élèves de l'école, un exercice d'évacuation des bus est prévu le 16 novembre après-midi.

Cycle poterie avec mme Filipi pour toutes les classes. Madame Filipi intervient également en BCD mais souhaite arrêter après cette année scolaire. Nous lançons un appel : nous cherchons une personne capable de prendre la relève : gérer la BCD, prendre en charge de petits groupes d'élèves pour faire des animations autour des livres, lire des albums... Prendre contact avec la directrice.

Pour la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts, 12 élèves de cm1 et cm2 viendront lire un texte qui a été préparé avec mme Vaine, un mot a été collé dans le cahier pour que tout le monde se retrouve au cimetière, même les enfants qui ne lisent pas. Pour le devoir de mémoire.

### **❖ Remerciements à la mairie et suivi des demandes de travaux**

#### **En maternelle**

Nous remercions la mairie pour l'ensemble des travaux, les petits comme les grands :

- les nouveaux porte-manteaux ;
- l'aménagement d'une salle de stockage de papier ;
- l'installation de vitres en verre feuilleté dans la salle de repos ;
- l'installation d'étagères dans la classe des TPS-PS, dans la salle des ATSEM et dans la cuisine.

Ces différents travaux ont permis d'améliorer considérablement la sécurité mais également le confort de travail.

Afin de continuer dans ce sens, nous souhaiterions savoir s'il est possible dans ces prochaines années :

- acheter un lave-verre ou lave-vaisselle avec un cycle court ;
- changer la robinetterie nécessitant régulièrement des travaux dans les sanitaires et en profiter pour augmenter le nombre de robinets ;
- installer un panneau d'affichage sur le portail de l'école maternelle afin de pouvoir afficher les documents obligatoires (nombreuses informations légales) mais également les plannings de bus.... Le panneau d'affichage actuel étant trop petit, non protégé des intempéries mais aussi utilisé par différentes associations.... ;

- Repeindre la classe des TPS-PS

Des devis seront faits par la mairie afin d'établir les possibles et les priorités. Un devis sera également fait pour permettre de faire l'obscurité dans la salle de motricité servant de salle de repos pour les MS.

**En élémentaire :**

Remerciements pour les travaux : panneaux liège cp/ce1, plafond et l'éclairage dans la classe des ce2. L'équipe souhaite également la mise en place de placards en salle de sport et d'autres travaux : une liste sera établie et envoyée aux services techniques.

L'équipe souhaite également remplacer les ordinateurs qui sont obsolètes : certaines mises à jour ne peuvent être effectuées et il devient très difficile de travailler sur Internet notamment ou d'ouvrir les documents.

❖ **Questions et remarques diverses**

Résultat du sondage sur les rythmes scolaires.

Les directrices rappellent bien que ce sondage n'est que consultatif et qu'une concertation sera faite ultérieurement avec les différents acteurs (enseignants, représentants de parents d'élèves, représentants des mairies, représentants de la Communauté d'Agglomération). Ils voteront alors les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2018.

**En maternelle :**

Sur 127 parents :

- 2 parents sans opinion (soit 1%)

- 67 pour le retour à la semaine de quatre jours (soit 53%) pour les raisons suivantes : énorme fatigue en fin de semaine et donc besoin d'une coupure le mercredi, pour des raisons économiques et organisationnelles, car il n'y a pas de réelle NAP organisées par la Communauté d'agglomération, pour que les enfants soient également plus concentrés en fin de semaine, pour permettre des activités sportive le mercredi matin (sieste l'après-midi).

- 39 contre le retour à la semaine de quatre jours (soit 31%) pour les raisons suivantes : beaucoup sans raison écrite, sinon, parents travaillant le mercredi donc ça ne changent rien pour eux, garde à prévoir le mercredi donc autant que les enfants apprennent quelque chose sur ce temps-là, le retour à quatre jours impliquerait des journées trop longues, meilleure concentration le matin donc préfèrent cinq matinée d'enseignement, ont déjà dû s'organiser professionnellement parlant pour le changement à quatre jours et demi.

**En élémentaire :**

Une grande majorité de parents sur les retours que nous avons eus, une majorité de personnes désire revenir à la semaine à 4 jours. Les raisons sont identiques à celles invoquées en maternelle : économiques, organisationnelles et fatigue des enfants sans la coupure du milieu de semaine.

Fin du conseil d'école.

Prochain conseil le 6 février 2018.